

Image not found or type unknown



Harcèlement venant du patron

Par **letila**, le **04/12/2009** à **20:45**

Bonjour, rnvoila mon problème, mon patron me dit s'en arrêt que je sent soit disant mauvais , il veut que je prenne ma douche 3 fois par jour, et là il m'a dit que si il trouvait que je sentais mauvais demain qu'il me renvoyer chez moi . A t-il le droit de me renvoyer comme cela sans lettre de licenciement. et c'est comme cela depuis que j'ai refuser de lui verser l'argent de l'erreur de caisse (que j'ai faite au moi d'octobre) en espèce.Est ce du harcèlement morale qui me faitrnpouvez vous me dire que dois-je faire car la je suis prête à démissionner car je n'en peux plus.rnmerci de votre réponse.rnrncordialement